

## Préparation de rentrée 2014 : des mesures inacceptables !

Alors que la rentrée 2013 pouvait laisser présager un changement voire une rupture dans l'Éducation Nationale avec le coup d'arrêt mis aux suppressions de postes et aux nombreuses dégradations qu'elles engendrent inévitablement, avec la volonté exprimée de s'atteler au traitement de la difficulté scolaire et à la réduction des inégalités scolaires pour viser la réussite de tous les élèves, la préparation de rentrée 2014, elle, à bien des égards, dans un cadre budgétaire par trop contraint, se présente avec les mêmes difficultés que celles rencontrées ces dernières années, s'inscrivant dans une continuité régressive (moyens insuffisants et imposition d'heures supplémentaires, augmentation des effectifs dans les classes, réduction de l'offre de formation,...).

Si nous pouvons nous féliciter que la formation initiale soit « revue, corrigée » et largement améliorée par le rétablissement d'une décharge de service des stagiaires à hauteur d'un mi-temps à la rentrée 2014 et accepter que les quelques 2500 créations d'emplois d'enseignants du second degré lui soient consacrées en grande partie, nous pouvons aussi nous étonner de cette « grosse » approximation dans les prévisions d'effectifs qui, avec une hausse beaucoup plus importante que celle prévue par le budget, vient aujourd'hui anéantir tout espoir d'amélioration des conditions d'études et d'apprentissages de nos élèves... et ce ne sont certainement pas les heures supplémentaires injectées massivement qui vont satisfaire les enseignants et leur permettre de travailler mieux pour la réussite de tous !

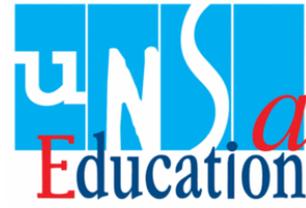
Dans notre académie où l'évolution démographique, très disparate d'un département l'autre, affiche globalement une légère baisse du nombre d'élèves (-0,3%) dans les collèges et les lycées, ce sont 56 postes qui doivent être repris, « compensés » par 13 ETP en HSA... **Dans le département des Ardennes, selon les prévisions d'effectifs, les collèges et les SEGPA « perdraient » 175 élèves et se verraient retirer 13 postes d'enseignants !!!** Cette nouvelle ponction, qui va encore dégrader les conditions d'études et d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des enseignants est totalement inacceptable, allant complètement à l'encontre des objectifs visés par la loi de refondation, interrogeant véritablement sur le projet d'École qui est mis en œuvre dans l'académie de Reims en général, dans le département des Ardennes en particulier...

Dans le premier degré, **la reprise annoncée de 20 postes** « au titre d'un rééquilibrage » entre les 4 départements de l'académie et le report après les élections municipales de l'examen des mesures de carte scolaire suscitent là aussi beaucoup d'inquiétude et de mécontentement. La référence à un P/E national moyen ne peut pas être le principal point de visée de la politique de répartition des moyens, nationale comme académique. Celui-ci étant le seul critère explicité dans l'exposé des motifs du rééquilibrage entre les départements, les résultats d'une étude comparée des différentes structures seraient à présenter :

- L'évolution de la démographie et des structures scolaires en regard de celles des communes : il serait en effet important de pouvoir mesurer l'incidence du facteur "taille" des centres urbains sur les P/E des départements.
- Le nombre de dispositifs et d'établissements spécialisés présents dans chaque département : les taux d'encadrement y étant en général plus faibles, des différences importantes entraîneraient de distorsions de P/E.
- L'incidence du nombre de postes dits « Plus de maîtres que de classes » sur le P/E.

Pour toutes ces raisons, les représentants des personnels des organisations syndicales FSU, CGT, SE-UNSA et SGEN-CFDT ont décidé de ne pas siéger à ce CTSD et vont dès aujourd'hui alerter tous les acteurs et partenaires de l'École sur cette préparation de rentrée 2014 qu'ils jugent inacceptable pour le département.

La FSU Ardennes et la CGT Éduc'action 08 appellent d'ores et déjà à la **grève le lundi 10 février** prochain pour dénoncer vigoureusement ces mesures qui vont encore porter un coup à nos établissements scolaires, à nos élèves, à tous les personnels et plus largement à l'ensemble du département.



Communiqué de presse du mardi 28 janvier 2014

### **Préparation de rentrée 2014 dans les écoles, collèges et lycées du département des Ardennes : des mesures inacceptables !**

Alors que leurs homologues siégeant au Comité Technique Académique avaient déjà voté unanimement « contre » le projet de préparation de rentrée 2014 présenté par M. le Recteur, eu égard notamment aux **56 suppressions de postes annoncées dans les collèges et lycées de la région**, les représentants des personnels du département des Ardennes ont, eux, refusé de siéger ce jour au Comité Technique Spécial Départemental chargé d'examiner les mesures relatives aux collèges et SEGPA. Dans un département déjà en grande souffrance, ils tiennent ainsi à dénoncer les nouveaux retraits (**20 postes dans les écoles, 13 dans les collèges, combien dans les lycées...?**) envisagés et réclament d'autres moyens pour leurs élèves, arguant d'une difficulté scolaire avérée qu'il faut absolument s'employer aujourd'hui à combattre efficacement, pour offrir demain à tous les jeunes les mêmes chances de réussite scolaire et sociale.

Nationalement, alors que la rentrée 2013 pouvait laisser présager un changement voire une rupture dans l'Éducation Nationale avec le coup d'arrêt mis aux suppressions de postes et aux nombreuses dégradations qu'elles engendrent inévitablement, avec la volonté affichée de s'atteler au traitement de la difficulté scolaire et à la réduction des inégalités scolaires pour viser la réussite de tous les élèves, la préparation de rentrée 2014, elle, à bien des égards, dans un cadre budgétaire par trop contraint, se présente avec les mêmes difficultés que celles rencontrées ces dernières années, s'inscrivant dans une continuité régressive (moyens insuffisants et imposition d'heures supplémentaires, augmentation des effectifs dans les classes, réduction de l'offre de formation,...).

Si tous se félicitent que la formation initiale soit « revue, corrigée » et largement améliorée par le rétablissement d'une décharge de service des stagiaires à hauteur d'un mi-temps à la rentrée 2014 et acceptent que les quelques 2500 créations d'emplois d'enseignants du second degré lui soient consacrées en grande partie, les représentants des personnels s'étonnent de cette « grosse » approximation dans les prévisions d'effectifs qui, avec une hausse beaucoup plus importante que celle prévue par le budget, vient aujourd'hui anéantir tout espoir d'amélioration des conditions d'études et d'apprentissages des élèves et ils dénoncent ces heures supplémentaires injectées massivement qui ne répondent en rien à leurs attentes et à leurs besoins.

Ainsi, dans l'académie de Reims où l'évolution démographique, très disparate d'un département l'autre, affiche globalement une prévision de légère baisse du nombre d'élèves (-0,3%) dans les collèges et les lycées, ce sont 56 postes qui doivent être repris, « compensés » par 13 ETP en HSA... **Dans le département des Ardennes, selon les prévisions d'effectifs, les collèges et les SEGPA « perdraient » 175 élèves et se verraient retirer 13 postes d'enseignants !!!** Cette nouvelle ponction, qui va encore dégrader les conditions d'études et d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des enseignants est totalement inacceptable à leurs yeux, allant complètement à l'encontre des objectifs visés par la loi de refondation, interrogeant véritablement sur le projet d'École qui est mis en œuvre dans l'académie de Reims en général, dans le département des Ardennes en particulier...

Dans le premier degré, c'est la **reprise annoncée de 20 postes « au titre d'un rééquilibrage » entre les 4 départements de l'académie** et le report après les élections municipales de l'examen des mesures de carte scolaire qui suscitent beaucoup d'inquiétude et de mécontentement... La référence à un P/E national moyen ne peut pas être le principal point de visée de la politique de répartition des moyens, nationale comme académique. Celui-ci étant le seul critère explicité dans l'exposé des motifs du rééquilibrage entre les départements, les résultats d'une étude comparée des différentes structures seraient à présenter :

- L'évolution de la démographie et des structures scolaires en regard de celles des communes : il serait en effet important de pouvoir mesurer l'incidence du facteur "taille" des centres urbains sur les P/E des départements.
- Le nombre de dispositifs et d'établissements spécialisés présents dans chaque département : les taux d'encadrement y étant en général plus faibles, des différences importantes entraîneraient de distorsions de P/E.
- L'incidence du nombre de postes dits « Plus de maîtres que de classes » sur le P/E.

Pour toutes ces raisons, les représentants des personnels des organisations syndicales FSU, CGT, SE-UNSA et SGEN-CFDT ont décidé de ne pas siéger à ce CTSD de mardi 28 janvier et alertent dès maintenant tous les acteurs et partenaires de l'École sur cette préparation de rentrée 2014 qu'ils jugent inacceptable pour le département.

La FSU Ardennes et la CGT Educ'action 08 appellent d'ores et déjà à la **grève le lundi 10 février** prochain pour dénoncer vigoureusement ces mesures qui vont encore, selon elle, porter un coup aux établissements scolaires, aux élèves, à tous les personnels et plus largement à l'ensemble du département.